Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260321-D26_3_21_4-DE

Mis en ligne le : 25/03/2026
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 21 mars 2026

Délibération N° : 2026/03/21/04

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le dix-sept mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 22 - Votants : 23.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 22 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 1.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, CASU, CORRE, BERNARD, RIOU, PÉRON, DIRUIT, GARAULT, BERTHOU, VIGOUROUX, CUEFF, SANQUER, GUILLOTIN, CALLAC, BLONS, GOARIN, JACOPIN.

Absents et excusés : Mme TOURBOT (pouvoir à Mme PÉRON).

Secrétaire de séance : M. Camille JACOPIN.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS & ÉLECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de M. GOALEC Bernard, élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjoints.

Nombre d'Adjoints

M. Bernard GOALEC, Maire, indique qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum d'un nombre d'Adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit six Adjoints au Maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de cinq Adjoints.

Au vu de ces éléments et sur proposition de M. GOALEC, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

FIXE à six le nombre des Adjoints au Maire de la commune.

Listes de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire

Le Maire a rappelé que les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT).

Le Conseil Municipal a décidé de laisser un délai de deux minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire qui doivent comporter au plus autant de Conseillers Municipaux que d'Adjoints à désigner.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260321-D26_3_21_4-DE

Mis en ligne le : 25/03/2026
Sur www.plouedern.fr

À l'issue de ce délai, le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire avait été déposée :

	Liste N°1	Liste N°2
1er Adjoint au Maire	M. Pascal QUÉDEC	
2ème Adjointe au Maire	Mme Carine NOWAK	
3ème Adjoint au Maire	M. Éric LE CHENADEC	
4ème Adjointe au Maire	Mme Florence MAREC-PRIGENT	
5ème Adjoint au Maire	M. Pierre-Yves PÉDEL	
6ème Adjointe au Maire	Mme Nathalie TOURBOT	

Il a ensuite été procédé à l'élection des Adjoints au Maire, sous le contrôle du bureau désigné précédemment.

Résultats du premier tour de scrutin

a) Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées) 23
c) Nombre de suffrages déclarés nuls 0
d) Nombre de suffrages déclarés blancs 1
e) Nombre de suffrages exprimés (b – c - d) 22
f) Majorité absolue 12

Liste N°	Nombre de suffrages obtenus	
Liste N°1 Pascal QUÉDEC	22	Vingt-deux

Proclamation de l'élection des Adjoints

Ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste N°1.

	Liste N°1
1er Adjoint au Maire	M. Pascal QUÉDEC
2ème Adjointe au Maire	Mme Carine NOWAK
3ème Adjoint au Maire	M. Éric LE CHENADEC
4ème Adjointe au Maire	Mme Florence MAREC-PRIGENT
5ème Adjoint au Maire	M. Pierre-Yves PÉDEL
6ème Adjointe au Maire	Mme Nathalie TOURBOT

Le Secrétaire,
Camille JACOPIN

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800

Les Assesseurs,
Florence MAREC-PRIGENT & Pascal QUÉDEC